

LA FEUILLE DE CHOU

Bulletin municipal officiel de la Commune de Sainte-Aulde
et de ses hameaux



VOTRE NOUVELLE EQUIPE COMMUNALE

L'édito page 2

Les actualités pages 3, 4

Le zoom sur page 5

L'urbanisme/la voirie/la sécurité page 6

L'animation pages 7, 8, 9, 10

Les infos pratiques page 11

L'état civil page 12

Les conseils municipaux pages 13, 14

Les jeux page 15

Chers habitants de Sainte-Aulde,

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de La Feuille de Chou. L'été s'installe, et avec lui, de nouveaux projets voient le jour.

Les agents et les élus travaillent quotidiennement pour que Sainte-Aulde continue d'être un lieu où il fait bon vivre.

Nous vous souhaitons un bel été, et vous invitons à découvrir toutes les actualités communales dans ce numéro.

EDITO

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous, à travers cette 115ème édition du journal communal.

Je tiens avant tout à vous remercier pour la confiance que vous nous avez renouvelée. Ce second mandat constitue un engagement fort, que nous continuerons d'exercer avec sérieux, proximité et dévouement. Être au service d'une commune est un engagement exigeant, mais aussi une mission profondément humaine.

Forte de l'expérience acquise, l'équipe municipale poursuivra son action avec la même volonté : préparer l'avenir tout en préservant l'identité et l'esprit de notre village rural. Nous continuerons également à accompagner notre école, à soutenir nos associations, et à entretenir notre patrimoine communal grâce au travail collectif associant les élus, les agents municipaux, les bénévoles et les habitants engagés dans la vie locale.

À travers ce journal, nous souhaitons maintenir un lien avec chacun d'entre vous, en partageant les informations utiles, les projets en cours, les événements et la vie locale.

Avec "Ensemble pour Sainte-Aulde", nous poursuivrons notre engagement pour une commune vivante, accueillante et tournée vers l'avenir.

Marie-Noëlle Stanislas



Moitiébard



Marie-Noëlle STANISLAS
52 ans - Assistante comptable
Maire

Caumont



David GADEAUD
48 ans - Directeur de centre
1er adjoint au maire

Caumont



Brigitte ROBIN-LOISEAU
64 ans - Retraitée de la fonction publique
2ème adjointe au maire

Le Bourg



Emmanuel DOLO
46 ans - Commercial

Le Bourg



Christiane TEULADE
67 ans - Fleuriste retraitée

Moitiébard



Richard YOUYOUTTE
60 ans - Fonctionnaire de police retraité

Le Bourg



Nathalie LIFFERS
57 ans - Infirmière

Le Bourg



Philippe TAUUVY
48 ans - Responsable de site

Le Bourg



Céline DEVILLERS
45 ans - Cadre supérieure
de santé

Caumont



Damien GUERIN
37 ans - Responsable achats

Moitiébard



Edith YOUYOUTTE
59 ans - Professeure des
écoles

Moitiébard



Patrice LEMONNIER
55 ans - Commercial

Le Bourg



Amandine BASSI
38 ans - Technicienne de
laboratoire

Les Vernets



Christophe LECLERC
44 ans - Mandataire
immobilier

Caumont



Aurélie HAEMMERER
42 ans - Technicienne de
maintenance et aménagement

Les suivants de liste :

Les suivants de liste sont les candidats appelés à rejoindre le conseil si un siège devient vacant.

Caumont



Patrick BOVE
68 ans - Cadre Commercial retraité

Le Bourg



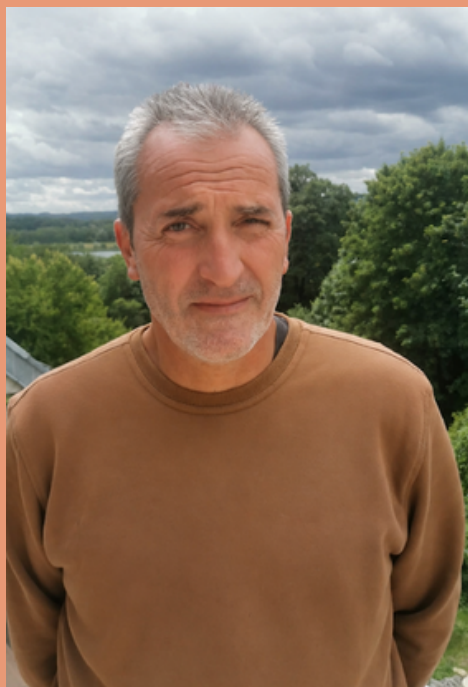
Sergine MONTUY
46 ans - Cadre commerciale

LES DIFFERENTES COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES

Une commission municipale est un groupe de travail composé d'élus qui étudient des sujets liés à la vie de la commune, et qui préparent des propositions pour le conseil municipal. Ci-dessous, vous trouverez les 7 commissions qui ont été créées à la suite des élections municipales, ainsi que le nom des membres qui les composent.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES	Amandine BASSI, David GADEAUD, Damien GUERIN, Patrice LEMONNIER, Nathalie LIFFERS, Christiane TEULADE, Edith YOUYOUTTE
COMMISSION COMMUNICATION	Céline DEVILLERS, Emmanuel DOLO, David GADEAUD, Aurélie HAEMMERER, Brigitte ROBIN-LOISEAU
COMMISSION FINANCES	Céline DEVILLERS, Emmanuel DOLO, David GADEAUD, Christophe LECLERC, Patrice LEMONNIER, Brigitte ROBIN-LOISEAU, Christiane TEULADE
COMMISSION URBANISME / VOIRIE / SECURITE	Céline DEVILLERS, Emmanuel DOLO, David GADEAUD, Damien GUERIN, Christophe LECLERC, Patrice LEMONNIER, Brigitte ROBIN-LOISEAU, Richard YOUYOUTTE
COMMISSION ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE NATUREL	Emmanuel DOLO, David GADEAUD, Aurélie HAEMMERER, Christophe LECLERC, Nathalie LIFFERS, Brigitte ROBIN-LOISEAU, Philippe TAUUVY, Edith YOUYOUTTE, Richard YOUYOUTTE
COMMISSION ANIMATION / VIE CIVIQUE	Amandine BASSI, Emmanuel DOLO, David GADEAUD, Damien GUERIN, Nathalie LIFFERS, Brigitte ROBIN-LOISEAU, Philippe TAUUVY, Edith YOUYOUTTE, Richard YOUYOUTTE
COMMISSION ACTION SOCIALE	Amandine BASSI, Emmanuel DOLO, David GADEAUD, Christiane TEULADE

BIENVENUE A NOTRE NOUVEL AGENT COMMUNAL



Depuis le 8 juin 2026, la commune de Sainte-Aulde compte un nouvel agent au sein de ses effectifs : Cyril Formantin.

Après huit années passées au service "Espaces verts" de Meaux, Cyril a rejoint l'équipe technique de la commune, où il participera aux nombreuses missions d'entretien et d'amélioration du cadre de vie des Saintaldais.

Nous lui souhaitons la bienvenue, et l'encourageons dans ses nouvelles fonctions au sein de la commune.

Quelques mots de Cyril : "Je suis heureux de rejoindre le service communal de Sainte-Aulde et de pouvoir travailler au service des habitants. A bientôt dans notre beau village !"

A CAUMONT, UN BANC RÉNOVÉ PAR LES HABITANTS

A l'initiative de quelques habitants de Caumont, le banc devant les auges a été complètement rénové.

Un grand merci à Patrick, et à ses acolytes : Richard pour son coup de pinceau, un autre Richard pour son garage, ses outils et son temps, Jean-Michel et Sylvie pour la lasure.

Ainsi qu'à Aurélie, Brigitte, Cécile, Eva, et Nathalie pour leur soutien, sans oublier les deux Françoise de la sente des Vignes, et Jean-Paul.

Cette initiative, menée par Patrick, soutenue par la mairie, a permis la réalisation de ce beau travail collectif dans une bonne humeur évidente !



Photographie Patrick BOVE - 07.2026

LES TRAVAUX

Travaux de voirie – Les Davids et sécurisation du Centre-Bourg

En raison des travaux réalisés simultanément au château du Saulsoy et au pont de Méry / Luzancy en 2025 par le Département, les accotements de la voie communale des Davids ont été fortement détériorés.

La commune a engagé des travaux de réfection de cette voie :

- la mise en place d'un nouveau tapis de roulement en enrobé,
- la stabilisation des accotements en grave-ciment.



En parallèle, des travaux de sécurisation ont été réalisés au carrefour de la rue Pierre Bahin et de la rue de l'Église. Ces aménagements comprennent :

- la reprise du plateau,
- la création d'un îlot central,
- un nouveau marquage au sol,
- la mise en place de plots J11 pour sécuriser l'intersection.



Un nouveau plan de circulation sera prochainement mis en place, il prévoit :

- l'interdiction de tourner à gauche dans la rue de l'Église, en descendant de la rue de Chamoust,
- la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du centre-bourg,
- la mise en sens unique dans le sens de la descente de la rue de l'Église,
- la mise en sens unique dans le sens de la montée du 1 jusqu'au 9 de la rue de Chamoust.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Wiame.

Coût des travaux :

• Aménagement voirie Les Davids	48 568,80 €
• Aménagement voirie et signalisation croisement rue de l'Eglise, rue de Chamoust	22 776,00 €
• Travaux complémentaires : plateforme arrêt Transdev " mairie "	2 400,00 €
Soit un total de	73 744,80 €

Financement des travaux :

• Subventions Départementales FER (Fonds d'Equipements Rural)	13 259,75 €
• Répartition des amendes de police	28 000,00 €
• Préfinancement TVA (remboursement FCTVA en année N+1)	12 290,80 €
• Reste à charge pour la commune	20 194,25 €



Ça s'est passé à Sainte-Aulde :

LE TORTILLARD - 19 AVRIL



Pour sa troisième édition, le Trail du Tortillard a réuni près de 200 coureurs et marcheurs. Une belle participation pour cette manifestation sportive qui permet de découvrir les paysages saintaldais autrement.

Afin que chacun puisse relever son propre défi, plusieurs parcours étaient proposés : un circuit de 11 km, accessible aux marcheurs et aux coureurs, des parcours de 17 km et de 25 km destinés aux participants les plus aguerris. Tout au long des itinéraires, les sportifs ont emprunté des chemins ruraux et des sous-bois caractéristiques de la vallée de la Marne, profitant d'une météo très favorable.

Au-delà du défi sportif, le Tortillard permet aussi de découvrir le patrimoine naturel de la commune et de réunir coureurs, marcheurs et bénévoles autour d'un même évènement. Rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2027. Un grand merci à l'Esprit Festif pour l'organisation de cette belle journée.



LA FÊTE COMMUNALE - 9 ET 10 MAI

Lors de ce week-end, Sainte-Aulde a vécu au rythme de sa traditionnelle fête communale, organisée par l'Esprit Festif et ses bénévoles.

Dès le vendredi après-midi, l'ambiance était au rendez-vous : l'équipe des éplucheurs / coupeurs a préparé dans la bonne humeur environ 200 kg de pommes de terre pour les saucisses-frites du stand restauration.

Le samedi a connu une belle affluence. De nombreux repas ont été servis tout au long de la soirée, dans une ambiance musicale animée par DJ Dylan. À 22h30, le cortège des flambeaux a démarré son parcours dans le bourg, emmené par Denis au son de son saxo. A 23 heures, le feu d'artifice a illuminé le ciel de Sainte-Aulde. Les bénévoles ont ensuite repris éplucheurs et couteaux pour préparer quelques dizaines de kilos de frites supplémentaires. Une tâche qui s'est prolongée jusqu'à 2 heures du matin.... Le dimanche, malgré une météo capricieuse, la brocante s'est tenue jusqu'en début d'après-midi. Les majorettes ont assuré leur prestation avec dynamisme en dépit de la pluie.

Face aux trombes d'eau arrivées ensuite, les exposants ont dû remballer rapidement. Les bénévoles, quant à eux, ont patienté jusqu'à l'accalmie pour ranger les tables, les chaises et le reste du matériel.

Malgré cette fin de journée précipitée et particulièrement humide, l'édition 2026 de la fête communale restera une belle réussite !

Un grand merci à l'Esprit Festif !

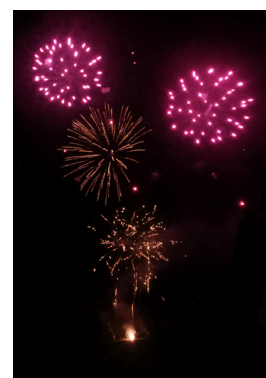


Pour contacter l'association :

Présidente : Christiane TEULADE

06.71.10.35.52

Courriel : lesprittfestif@hotmail.com



LA FÊTE DES VOISINS - 30 MAI



Le 30 mai, la Fête des voisins a rassemblé habitants, familles et amis autour d'un repas partagé.

Chacun a pu échanger, faire connaissance et profiter d'un moment de détente dans la bonne humeur. Cette journée a montré l'importance du lien entre les habitants, et favorisé la convivialité.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes présentes ainsi que les bénévoles ayant contribué à la réussite de cet événement.

En espérant une édition aussi réussie l'année prochaine !



Un pique-nique sur les bords de Marne.



OPÉRATION NETTOYAGE - 6 JUIN

En ce samedi, l'association River Protect a donné une nouvelle fois rendez-vous aux volontaires pour une opération de nettoyage. Elle a été menée en même temps sur les communes de Chamigny et de Sainte-Aulde. Plusieurs dizaines de kilos de déchets ont été ramassés ce jour-là.

Grâce à l'engagement de ses membres, l'association organise régulièrement ce type d'actions pour ramasser les déchets abandonnés sur le bord des routes, sur les berges de la Marne, et parfois dans la rivière. Ces opérations permettent efficacement de limiter la pollution qui menace la faune, la flore et la qualité de l'eau.

Au-delà de ces actions de terrain, River Protect mène également un travail de sensibilisation auprès du grand public. L'objectif est de rappeler à chacun l'importance de préserver nos espaces naturels, ce patrimoine exceptionnel autour la Marne.

La commune de Sainte-Aulde tient à saluer l'investissement des bénévoles de River Protect.

Mais chacun peut, à son niveau, contribuer à l'effort collectif en adoptant quotidiennement les bons gestes : rapporter avec soi ses déchets pour le respect des espaces naturels et participer aux opérations de nettoyage organisées sur notre territoire.

Pour contacter l'association River Protect :

Président : Paul DECAP / 06.40.69.05.67

Courriel : riverprotect77260@gmail.com



Une action efficace de nettoyage !



La mairie a eu le plaisir d'inviter ses aînés le samedi 13 juin à un déjeuner à l'Auberge du Petit Morin, à La Ferté-sous-Jourarre.

En tout, 44 personnes se sont retrouvées au restaurant pour participer à ce rendez-vous annuel. 32 habitants de plus de 70 ans étaient conviés par la commune, les autres participants ont réglé leur repas (45 euros).

Le menu a été unanimement apprécié, dans un cadre chaleureux et accueillant. Autour des tables, chacun a profité de ce temps pour partager et échanger. Pour certains, c'était l'occasion de retrouvailles, pour d'autres l'occasion de nouvelles rencontres.

Cette édition a également été marquée, comme chaque année, par la présence de notre doyenne, Jeannine Rumeau, qui a récemment célébré son 101ème anniversaire. Sa bonne humeur et sa gourmandise ont été saluées par ses voisins de table !

Une journée riche en échanges et en sourires, qui a laissé à chacun de beaux souvenirs.

LE CABARET SUR LES BORDS DE MARNE - 5 JUILLET

Le temps d'une soirée, les bords de Marne ont pris des airs de cabaret grâce à l'installation d'une caravane transformée en scène. Les artistes L'Oiseau Joli et Mister James, tous deux habitants de Sainte-Aulde, étaient accompagnés par la Baronne du Bronx, venue de Paris. Ils ont offert au public un spectacle haut en couleur. Humour, musique, fantaisie et bonne humeur étaient au rendez-vous.

De nombreux spectateurs se sont retrouvés pour partager ce moment festif.

A l'issue du spectacle, un rafraîchissement était offert par la municipalité pour prolonger la soirée.

Un grand merci aux artistes pour leur talent et leur générosité, ainsi qu'à toutes les personnes présentes qui ont fait de cette soirée un véritable succès.

La caravane musicale est un projet porté par le festival de Marne. C'est un dispositif hors les murs, financé par la Région Île-de-France, qui permet d'apporter des concerts et des spectacles musicaux dans des villages qui n'ont pas de structure. Les artistes présents dans ce spectacle ont proposé un cabaret d'été. Il s'agit d'un format de chansons à l'accordéon, au violon et à la guitare, drôle, poétique, et participatif. Les trois artistes ont lancé cette année un spectacle de Cabaret à Paris dans une salle cachée de l'Olympia. L'Oiseau Joli a participé à l'émission The Voice au mois d'avril dernier.



Photographie Patrick PETIT
www.youtube.com/@patrickpetit1371



Photographie Eric DUPONT



LE RECENSEMENT CITOYEN : une démarche obligatoire dès 16 ans

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, dès l'âge de 16 ans et dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. Cette démarche est obligatoire et permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement remise par la mairie est indispensable pour certaines démarches administratives, notamment pour l'inscription à des examens et à des concours (permis de conduire, baccalauréat, etc.). Pour être recensé, le jeune doit se présenter en mairie (ou sur www.service-public.fr) avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Après cette démarche, les jeunes, à 18 ans, sont automatiquement inscrits sur les listes électorales.



+ d'infos ici



Un PAV (point d'apport volontaire) pour la collecte des cartons a été mis en place près des containers à verre. Ces bacs installés par COVALTRI sont destinés à accueillir les cartons pliés, sans polystyrène et plastique.

POUBELLES :

Nous vous rappelons que les conteneurs à déchets ne doivent pas demeurer sur la voie publique en dehors des jours de collecte. Les bacs doivent être sortis la veille du ramassage et être rentrés après le passage du service de collecte.

Le maintien des conteneurs sur la voie publique peut occasionner des nuisances (odeurs, présence d'animaux) et gêner la circulation des piétons et des véhicules.

POUR RAPPEL :

Les activités susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou en raison de vibrations sont soumises à réglementation.

Elles sont autorisées aux horaires suivants :

du lundi au vendredi : 7h00-20h00

le samedi : 9h00-12h00 / 15h00-19h30

le dimanche et les jours fériés : 10h00-12h00

(arrêté municipal du 4 septembre 2021)

La réglementation s'applique aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments. Les nuisances peuvent concerner des travaux de bricolage, de rénovation, de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins.

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : une opportunité pour les jeunes Saintaldais.

Le dispositif Argent de poche permet aux jeunes de 14 à 17 ans de travailler sur de petits chantiers pendant les vacances scolaires.

En échange de cet engagement citoyen à caractère volontaire, une indemnité forfaitaire de 15 € par jour leur est versée. Ce dispositif permet aux jeunes de découvrir le monde du travail et de s'impliquer dans la vie de la commune, autour de missions d'intérêt général.

Ces petits travaux (nettoyage, entretien léger d'espaces publics) sont encadrés par des adultes, élus ou agents communaux. Chaque mission aura une durée de 3h45 dont 15 minutes de pause, de 8h15 à 12h00, du lundi au vendredi (sauf le mercredi), en période de vacances scolaires (sauf vacances de Noël). Une convention précisant les droits et obligations de chaque partie sera signée entre la commune, le jeune, et le représentant légal. Afin de garantir une bonne première expérience de ce dispositif, et un encadrement efficace, les places seront limitées à 5 candidats.

La mairie lance un appel aux jeunes motivés. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et un dossier de candidature est disponible à la mairie.

ÉTAT CIVIL depuis la dernière parution du journal communal

DÉCÈS

Xavier GADI, décédé le 29 janvier 2025 dans sa 42ème année

Marianne KOWALCZYK, décédée le 11 septembre 2025, dans sa 66ème année

Emile SIBON, décédé le 9 décembre 2025 dans sa 101ème année

Frédéric NIGOGHOSSIAN, décédé le 10 avril 2026 dans sa 85ème année

Christiane COTTRAY, décédée le 18 mai 2026 dans sa 96ème

Jacques NOURY, décédé le 11 juin 2026 dans sa 100ème année



Emile, 100 ans le 20 octobre 2025,
décédé le 9 décembre 2025



PACS

Davy BAILLIF et Amandine BASSI, le 12 octobre 2024

Cédric ROUX et Sophie JEANBLANC, le 13 juin 2025

Romain JACQUES et Klara BARTOLOMEU, le 24 octobre 2025

Guillaume MENIS et Cloé ALBARRACIN, le 27 mars 2026

Benjamin MARTIN et Gérald BAZIN, le 3 avril 2026

Axel DUPONT et Ambre ANDRIES, le 25 avril 2026

PACS Gérald et Benjamin
3 avril 2026

MARIAGES

Maxime ROISSE et Jennifer GUICHARD, le 24 août 2024

Aghiles DJELOUAHI et Yasmine CHARA, le 26 avril 2025

Constantin FROMY et Marie LEMAIRE, le 6 septembre 2025

Paul LAURENT et Peggy GASQUET, le 27 septembre 2025

Simon FORET et Adjoua M'BRA, le 6 juin 2026

RENOUVELLEMENT DE VOEUX DE MARIAGE



Aurore et Cyril FORMANTIN
le 26 juin 2026
Noces de porcelaine
20 ans de mariage



Aghiles et Yasmine
26 avril 2025

100 ANS CETTE ANNEE



Gisèle BAHIN
née le 3 février 1926

NAISSANCES

Levon né le 16 octobre 2024

Emilio né le 1er novembre 2024

Lazare né le 26 janvier 2025

Lucas né le 2 mai 2025

Marceau né le 22 mai 2025

Ambroise né le 23 mai 2025

Brianna née le 15 juillet 2025

Lorraine née le 30 août 2025

Alizée née le 5 février 2026

Eléonore née le 6 février 2026

Elio né le 6 avril 2026

Raphaël né le 4 juin 2026



Alizée BASSI BAILLIF

- Cette rubrique est publiée en accord et selon la volonté des personnes et des familles. Certains événements d'état civil peuvent donc ne pas y paraître.
- Les photos publiées le sont avec l'accord des personnes et des familles concernées.



LES CONSEILS MUNICIPAUX

À l'issue des élections municipales du 15 mars 2026, la liste Ensemble pour Sainte-Aulde a été élue dès le premier tour. Sur 519 inscrits, 242 habitants ont voté, soit une participation de 46 % (205 bulletins exprimés, 19 bulletins nuls, et 18 bulletins blancs).

22 mars 2026 - conseil d'installation

Marie-Noëlle Stanislas a été élue maire par les conseillers municipaux. Deux adjoints ont été désignés : David Gadeaud premier adjoint, Brigitte Robin-Loiseau deuxième adjointe.

Lors de cette séance, la maire a lu la Charte de l' élu local afin de rappeler les principes de probité, d'intégrité et de service de l'intérêt général.

La maire et les adjoints percevront une indemnité de fonction, fixée conformément aux règles applicables aux communes de moins de 1 000 habitants. L'enveloppe globale maximale des indemnités des élus locaux s'élève à 4 110,52 euros bruts par mois. La maire perçoit 44,30 % de cette enveloppe, et chaque adjoint perçoit 11,77 %.

La commune a désigné ses représentants auprès de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB) : Marie-Noëlle Stanislas siègera comme conseillère communautaire titulaire, et David Gadeaud est désigné comme suppléant.

12 avril 2026

Un poste d'adjoint technique territorial a été créé afin de remplacer l'agent communal Grégory Automme actuellement en disponibilité. Le futur agent assurera l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux.

Le conseil a mis en place plusieurs commissions municipales chargées de préparer les dossiers et les projets de la commune. Les commissions et leur composition sont présentées en page 4 de ce journal.

Deux conseillers délégués ont été nommés : Christiane Teulade pour les finances et Emmanuel Dolo pour l'urbanisme et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Chaque conseiller délégué percevra une indemnité de fonction de 5 % de l'enveloppe globale maximale des indemnités des élus locaux.

D'autres représentants ont été désignés pour différentes instances :

- PLUi : Emmanuel Dolo représentant titulaire, et Philippe Tauvy représentant suppléant.
- Correspondant défense : Richard Youyoutte.
- CLECT : Christophe Leclerc représentant titulaire, et David Gadeaud représentant suppléant.
- PNR (Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin) : Philippe Tauvy représentant titulaire et Brigitte Robin-Loiseau représentante suppléante.
- COVALTRI : Philippe Tauvy représentant titulaire.

Afin d'anticiper les départs des secrétaires administrative et comptable, Nadège et Géraldine, dans les mois à venir, le conseil a décidé de créer un poste de rédacteur territorial principal chargé de la gestion administrative et financière de la commune.

LES CONSEILS MUNICIPAUX suite

24 avril 2026

Ce conseil a principalement été consacré aux finances communales.

Les élus ont approuvé le Compte Financier Unique 2025 ainsi que l'affectation des résultats budgétaires.

Les taux d'imposition pour 2026 ont été maintenus sans augmentation :

- Taxe sur le foncier bâti : 39,89 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 48,94 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,33 %

Le budget primitif 2026 a ensuite été voté à l'unanimité, avec des dépenses et des recettes équilibrées en fonctionnement comme en investissement. Il se décompose comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses :	759 314,76 €	191 018,80 €
Recettes :	759 314,76 €	191 018,80 €

Des subventions aux associations ont été attribuées :

- | | |
|--|---------|
| • L'Esprit Festif : | 1 500 € |
| • Class'Noisette association de l'école : | 200 € |
| • Association River Protect : | 200 € |
| • Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de La Ferté sous Jouarre : | 200 € |
| • Association sportive du Collège des Glacis : | 150 € |

Enfin, la commune a engagé un projet de réfection de la toiture de l'école. Le montant estimé des travaux s'élève à plus de 50 000 € HT. Une demande de subvention sera déposée auprès du Département de Seine-et-Marne dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural.

26 juin 2026

Lancement du dispositif Argent de poche (détails page 11).

Richard YOUYOUTTE est nommé correspondant "Incendie et Secours" : il est l'interlocuteur privilégié du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) dans la commune sur les questions relatives à la prévention, à la protection et à la lutte contre les incendies. Ses missions sont variées : information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, préparation des mesures de sauvegarde (Plan Communal de Sauvegarde).

JEUX

Un arbre dont l'écorce se détache par plaques.

1 2 3 4 5 6 7

QUARTIER RURAL RÉPÊTE, RABÂCHE	ACTION DE FONDRE JETÉ ÇÀ ET LÀ	DÉGRISÉ, DÉSENVIRÉ TITANE EN ABRÉGÉ	FRUIT À OREILLONS OSEILLE, FRIC JAMAIS CONFESSÉ	VENU, APPARU HISSA, HAUSSA		
				2		
CHEF DE MINISTÈRE ÉPREUVE, ESSAI			4			PRÉNOM DE TOVATI
		FILE, PISTE (OUELLE) TRÈVES, ARRÊTS				
KIR OU WHISKY ARTÈRE, AVENUE	3		CALORE, SYMBO- LISÉE FILE, LIGNE			
		ARGENT D'EUROPE ÉNERVIENT, IRRITENT				PROVIENT DE (EST)
DES VOSGES	RENDUS PLATS SUIVRA UN ORDRE					
				LA SIENNE		5
HEUREUX, PAISIBLE RÈGLE DOUBLE			GUIDE DE VOITURE ÉMÊCHÉ, GAI	1		OUI CASSE LES OREILLES
	RETENUE SUR SALAIRE PLAN D'EAU		ON RESPIRE! CHAMPION			
RÉ OU OLÉON VIEILLE RADIO		PRÈS DU SOL (A) SÉLÉNIUM DU SAUVANT				POURTANT, CEPENDANT
		6				
PARTIES DE PIÈCE			DOMAINE ARTIS- TIQUE			



Photographie Aurélie HAEMMERER

Qui produit du miel (9 lettres).

AVALE	ESTOC	LUCRATIF	PALETOT
CONGRES	FEUTRER	MARET	PARA
CORNICHE	FLAMAND	MENAGERE	PEINTRE
COURGE	FROID	MENDIE	PRETER
DANSANT	INCONGRU	MOULE	REID
DEMINER	ISBA	NIMBE	SAUMUREE
DEMONTE	LIGUEE	OFFENSER	SEANTE
EPINARD	LINOLEUM	OSCILLE	SUCON
ESSENCE	LIPIDE	OUVERTE	TURQUIE

P S E R G N O C F E U T R E R

E R E N I M E D A N S A N T M

I R E I D N A M A L F R O I D

N D P T U R Q U I E D I P I L

T E I E E E R U M U A S L L E

R M N T L R H E E U G I L U L

E O A N T E A C I F N E R C O

S N R A O G L M I O E G E R U

N T D E T A R L L N N R S A V

E E S S E N C E I O R U T T E

F A V A L E U M C C C O O I R

F I S B A M B N E O S C C F T

O A R A P E I D N E M O U L E



Bords de Marne - Sainte-Aulde
Photographie Aurélie HAEMMERER

Eglise de Sainte-Aulde

Saint Fiacre

Dimanche 30 août

Messe à 16 h



D'origine irlandaise,
Saint Fiacre
s'installe dans notre région
au VII^e siècle et devient
le patron des jardiniers et
des maraîchers.

Samedi 29 août

Maraîchers et jardiniers amateurs
venez déposer
vos fruits et légumes
de 16 h à 18 h

(légumes qui seront offerts
ensuite aux sœurs de Jouarre)

Renseignements
06 71 10 35 52



10 rue du Bourg - 77260 Sainte-Aulde
01.60.23.65.16

courriel : mairie@sainte-aulde.fr

www.facebook.com/sainteaulde

www.sainte-aulde.fr

horaires d'ouverture :

lundi mardi et mercredi 9h-12h vendredi 14h-17h



Solution jeux :

Mots mêlés : Mélifère

Mots fléchés : Platane

